

OFFRE D'EMPLOI
INTERPRÈTE/TRADUCTEUR(TRICE)

Murdoch Archambault est à la recherche d'une personne désirant se joindre à son cabinet juridique à titre d'interprète et traducteur(trice).

Description du poste

La personne retenue devra interpréter de l'anglais au français et du français à l'anglais et traduire différents textes dans ces deux langues. La personne recherchée sera appelée à interpréter dans les deux langues officielles notamment lors de rencontres de négociation et de présentations dans un contexte de droit autochtone et de droit de la gouvernance.

La personne retenue travaillera en étroite collaboration avec les avocat(e)s du cabinet. Les tâches suivantes lui seront déléguées à intervalles variables et dans des proportions pouvant variées selon les besoins des clients :

- Interpréter de l'anglais au français et du français à l'anglais dans le cadre de différentes rencontres et séances de négociation
- Traduire des textes de l'anglais au français et du français à l'anglais
- Réviser des textes en français et en anglais
- Effectuer les recherches terminologiques requises dans le cadre de ces traductions

La personne retenue exercera ses fonctions au bureau de Montréal, mais pourrait être appelée à voyager dans le Nord du Québec. Elle aura également la possibilité de faire du télétravail.

Qualifications

- Baccalauréat spécialisé en traduction ou autre diplôme équivalent
- Membre de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ)

Expérience

- Au moins trois ans d'expérience professionnelle à temps complet en traduction et interprétariat

Connaissances techniques requises

- Maîtrise des outils bureautiques, surtout en ce qui concerne les applications Microsoft Office
- Connaissance de la terminologie juridique

Compétences personnelles recherchées

- Talent de la communication, à l'oral comme à l'écrit
- Rigueur et sens aiguisé du détail
- Esprit d'équipe
- Solides compétences analytiques
- Bon sens de l'organisation, des priorités et de la planification
- Capacité à travailler de façon autonome et efficace, avec un encadrement minimal et avec des collègues de tous les niveaux hiérarchiques
- Capacité à composer avec des priorités changeantes et respecter des échéances serrées
- Capacité à travailler sous pression en raison de contraintes de temps et à gérer des priorités multiples
- Faire preuve de créativité, d'initiative et aimer se mesurer à des défis atypiques